



Les 25 raisons de voter non le 30 novembre à l'initiative « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »

NON! « l'initiative « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires » crée des injustices fiscales »



1. Voter oui = ouvrir la voie à la suppression des déductions fiscales
2. Voter oui = déstabiliser le système fiscal suisse
3. Voter oui = ouvrir la porte à toute sorte d'initiatives dirigées contre les classes moyennes et supérieures
4. Voter oui = offrir un tremplin à la gauche pour les élections fédérales de 2015
5. L'impôt d'après la dépense est un excellent outil de promotion économique
6. En réformant l'impôt à forfait en 2012, le parlement a déjà voté le contre-projet à l'initiative
7. L'impôt d'après la dépense correspond aux exigences du fédéralisme helvétique
8. L'impôt à forfait équilibre la concurrence entre les cantons suisses
9. L'impôt d'après la dépense n'est pas contraire au principe de l'égalité et au paiement de l'impôt en fonction de la capacité contributive du contribuable
10. Ni l'UE, ni l'OCDE ne demandent à la Suisse de supprimer cette forme d'imposition
11. Voter oui = se priver de plus d'un milliard d'impôts
12. Les forfaitaires ne paient pas que des impôts en Suisse
13. Voter oui = se priver de 1,4 milliard de dépenses faites par les forfaitaires en Suisse
14. Voter oui = se priver de plus de 22'000 poste de travail
15. Voter oui = pénaliser le monde culturel et associatif
16. Voter oui = péjorer encore un peu plus la situation des banques
17. L'impôt d'après la dépense rapporte beaucoup et coûte peu
18. L'impôt à forfait garantit des revenus fixes aux collectivités publiques
19. Voter oui = créer l'exode des personnes étrangères fortunées et stopper leur installation en Suisse
20. La Suisse doit conserver le peu de conditions-cadres favorables qui lui reste
21. La Suisse est entourée d'Etats qui tentent également d'attirer des personnes fortunées
22. Les problèmes sont dans les Etats que les contribuables fortunés quittent et non pas en Suisse
23. Sans l'impôt d'après la dépense, la Suisse n'est pas attractive
24. Les règles applicables à l'impôt d'après la dépense sont claires et publiques
25. Les forfaitaires ne contribuent pas à l'augmentation du prix de l'immobilier